

## DU Santé et Activité Physique Adaptée

### Public et pré-requis :

- Docteurs en Médecine
- Internes de médecine ayant validé deux semestres de formation (toutes spécialités)
- Personnels paramédicaux déjà impliqués ou non dans l'éducation thérapeutique
- Diplômés ou étudiants à partir de la 3ème année d'étude en kinésithérapie/ergothérapie/psychomotricité– IFSI (Les professionnels de santé mentionnés aux articles L. 4321-1, L. 4331-1 et L. 4332-1 dans le Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée)
- Professionnels titulaires d'un diplôme dans le domaine de l'activité physique adaptée délivré selon les règles fixées à l'article L. 613-1 du code de l'éducation ; ou étudiants en 3ème année de STAPS
- Professionnels et personnes qualifiées suivants, disposant des prérogatives pour dispenser une activité physique aux patients atteints d'une affection de longue durée

### Objectif :

Apport de connaissances théoriques et pratiques utiles à la prescription d'activités physiques adaptées que ce soit en prévention primaire, secondaire ou même tertiaire chez des patients

### Programme :

- Cadrage général du DU
- Présentation de l'Activité Physique Adaptée
- Les différentes facettes de la pratique en activité physique adaptée
- La prescription médicale d'activité physique adaptée et sa mise en œuvre
- Freins et leviers à la promotion de l'activité physique adaptée à des fins de santé

### Stage :

Deux journées organisées par la Faculté des Sciences du Sport (site Aiguillettes et Metz) pour partage et mise en œuvre d'un programme d'APA et une troisième journée d'immersion auprès d'un enseignant APA sur un projet spécifique.

**Dates :**

4 séminaires de 2 jours (jeudi et vendredi) : Les 27 et 28 janvier 2022 ; 31 mars et 01 avril ; 05 et 06 mai et 23 et 24 juin

Stages pratiques : Dates à définir (période mai-juin)

Examens : 30 juin 2022 et courant septembre

**Examens :**

Le candidat doit participer aux stages pratiques (1 ou 2 jours en UFR des Sciences du Sport et une journée d'immersion avec un enseignant APA) afin de pouvoir composer aux examens.

2 sessions sont organisées (juin et septembre). L'examen final comprend un écrit et soutenance écrite d'un mémoire.

**Lieu et contact :**

Responsable : Pr Bruno CHENUÉL - PU-PH en Physiologie

Renseignements et inscriptions : Madame Aline DIART

Tél : 03 72 74 62 91 – [aline.diart@univ-lorraine.fr](mailto:aline.diart@univ-lorraine.fr)

Département de Physiologie – Faculté de Médecine – Université de Lorraine

9 avenue de la Forêt de Haye – 54500 Vandœuvre-Lès-Nancy

**Tarifs :**

Droits administratifs : 243 €

Droits pédagogiques : 600 € (en formation initiale) ou 1200 € (en formation continue ou permanente)